



Préfecture de la région Normandie & Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale de Normandie



Dans le cadre de ses actions, la SRIAS Normandie vous propose un séjour itinérant en « Ecosse/Irlande » et un séjour « Balade En France » pour vos enfants valides ou porteurs de handicap(s) en partenariat avec

VACANCES POUR TOUS/Secteur vacances de la Ligue de l'Enseignement à ... :



DU 15 au 30/07/2026 ou du 05 au 20/08/2026

(16 jours) au départ de Rouen



UN SEJOUR ITINERANT en... ECOSSE IRLANDE !

Émerveillement devant les paysages verts, les tourbières, les falaises et la mer en Irlande, et les lochs, châteaux au style féodal, en Écosse.

Découverte de pays riches par la diversité de leurs paysages, de leurs coutumes et de leurs habitants.

Douvres, Fishguard (embarquement pour l'Irlande).

Visite de la Côte Ouest avec arrêts possibles dans le Connemara, les falaises de Moher et Galway puis de la côte est avec la capitale Dublin.

Le bateau nous ramènera ensuite sur l'Angleterre et nous nous dirigerons vers Glasgow, la Côte Ouest, les Highlands et Edimbourg.



CADRE DE VIE

Hébergement en campings aménagés sous tentes dômes de 2 à 3 places (prévoir matelas mousse et duvet).

La participation des jeunes aux tâches quotidiennes est requise pour la réussite de ce circuit de vacances Écosse/Irlande, mélange d'enrichissement personnel et de détente.



Départ de Rouen (Train jusqu'à Paris et Autocar)

Le car sera à disposition pendant toute la durée des vacances.

L'itinéraire peut se faire en sens inverse.

FORMALITES OBLIGATOIRES

Passeport en cours de validité obligatoire + la Carte Européenne d'Assurance maladie.

Autorisation de sortie de territoire ainsi que la copie de la CNI des parents+Eta (Autorisation de Voyage Electronique)



Prix du séjour Écosse/Irlande avant participation de la SRIAS NORMANDIE : 1557 euros

La SRIAS Normandie vous propose aussi ce séjour pour les 12/14 et 14/15 ans :

Balade/ Circuit en France : Du 4 au 17/08/2026 (14 jours)

Départ de Rouen



Europapark, le plus grand parc d'attraction d'Europe



Circuit en France

12-14 ans
14-15 ans

Balade en France

Un passionnant voyage à travers la France pour découvrir des sports à sensations et des richesses culturelles, visiter de nombreuses régions et des parcs d'attractions.

Programme

Circuit prévisionnel à travers la France.

Départ vers le Massif central pour une visite immersive de Vulcania.

Direction l'Hérault avec une escale à Saint-Jean-de-la-Blaquière, village viticole au pied du Larzac.

Pause au lac du Salagou et initiation au kayak sur l'Hérault.

Moments de détente à Agde et sur les plages de Saint-Vincent, avec une journée dans un parc nautique.



Remontée vers la Haute-Savoie : séjour à Morzine-Avoriaz, balade au lac de Montriond et descente en rafting sur la Dranse.

Étape dans les Vosges pour explorer les lacs de Xonrupt-Longemer et Gérardmer, et vivre le parcours "Acrosphère".

Escapade en Allemagne pour une journée à Europa-Park.

Retour à la maison avec des souvenirs plein la tête.

NB : le circuit peut être réalisé en sens inverse.

Sensibilisation permanente à l'environnement.

Effectif du groupe : 35 participants.

Cadre et mode de vie

Hébergement sous tentes légères et installation en campings agréés ou dans nos centres de vacances répartis sur la France (prévoir matelas mousse et duvet). Repas pris sur les différents centres accueillant le groupe. Participation de chacun aux tâches quotidiennes et matérielles.

Capacité d'accueil totale : 35 participants.

Diplôme(s)/attestation(s) obligatoire(s) : attestation de réussite au test d'aisance aquatique.

Document(s) de voyage obligatoire(s) : AST pour les mineurs, CNI ou passeport.



Prix du séjour Balade en France avant participation de la SRIAS NORMANDIE : 1406.5 euros

La participation financière des parents est calculée sur :

Le revenu fiscal de référence du foyer fiscal 2024* / Nombre de parts = Quotient

** les avis sont cumulatifs pour les foyers non mariés*

Il sera demandé l'avis d'imposition IR 2024 établie en 2025

Si votre quotient est, alors votre reste à charge est de :

- Inférieur à 12500 € : 140 €/semaine
- entre 12501 et 18000 € : 175 €/semaine
- entre 18001 et 21000 € : 210 €/semaine
- supérieur à 21001 € : 280 €/semaine

Inscriptions via notre adresse mail : service.vacances@laliquenormandie.org

Conseillères Vacances : Dorothee et Gwendoline

Adresse postale :

**Ligue de l'Enseignement / Vacances pour tous
16 Rue de la Girafe / 14000 CAEN**

[Inscription jusqu'au 18 mai 2026 -14h00](#)

Le nombre de places étant limité, une commission d'attribution se réunira. La décision finale vous sera communiquée dans les plus brefs délais.

Bien cordialement,

La SRIAS Normandie

BULLETIN DE PRE INSCRIPTION

MERCI DE COMPLETER TOUTES LES RUBRIQUES :

SEJOUR CHOISI :-----DATE CHOISIE :

Coordonnées Agent :

Nom :----- Prénom :-----

Direction :----- Service :-----

Code ministère (*Joindre photocopie de votre dernier bulletin de salaire*) :-----

Quotient familial (*Joindre photocopie du dernier avis d'imposition complet*) :-----

Montant participation SRIAS : (rubrique complétée par le prestataire)-----

Adresse domicile :-----

Email personnel :-----

Adresse bureau :-----

Email professionnel :-----

Tél. bureau -----Tél. Portable :----- Tél. Domicile :-----

Enfant / Participant :

Nom :----- Prénom :-----

Genre :-----

Date de naissance :----- Age :-----

Porteur de Handicap-----

Renseignements utiles à savoir sur l'handicap de votre enfant :

MERCI DE BIEN VOULOIR nous renvoyer ce bulletin de pré-inscription avec votre dernier bulletin de salaire, votre dernier avis d'imposition complet ainsi qu'une photocopie recto verso de votre passeport sur notre adresse mail dans les plus brefs délais :

service.vacances@laliguenormandie.org

VACANCES POUR TOUS Ligue de l'Enseignement / Vacances pour tous
16 Rue de la Girafe / 14000 CAEN
Tel : 02 31 06 11 11

/Le règlement de votre participation devra aussi nous parvenir avant fin mai 2026

Merci de bien souligner (règlement par chèque uniquement : il sera encaissé seulement si votre enfant est retenu et détruit dans le cas contraire)